



**GREThA**

Groupe de Recherche en  
Économie Théorique et Appliquée

---

**La place lyonnaise et le démarrage  
de la deuxième révolution bancaire (1848-1870)**

***Hubert BONIN***

*GREThA, CNRS, UMR 5113*

*Université de Bordeaux*

*&*

*Sciences Po Bordeaux*

***Cahiers du GREThA***

***n° 2012-12***

***May***

---

**GREThA UMR CNRS 5113**

Université Montesquieu Bordeaux IV

Avenue Léon Duguit - 33608 PESSAC - FRANCE

Tel : +33 (0)5.56.84.25.75 - Fax : +33 (0)5.56.84.86.47 - [www.gretha.fr](http://www.gretha.fr)

## La place lyonnaise et le démarrage de la deuxième révolution bancaire (1848-1870)

### Résumé

*La place lyonnaise a hérité de la première révolution bancaire des années 1750-1850 une solide armature de maisons de banque locale, aptes à accompagner la croissance du système productif soyeux et la diversification de l'industrie lourde émergente. Mais le déploiement international du négoce et la poussée de la grande industrie exigent une adaptation importante. La Banque de France y consolide une succursale qui insère la place dans la révolution de l'escompte national et élargit les processus de liquidité. Une différenciation sépare les maisons de banque qui parviennent à acquérir une dimension européenne et financière de celles qui entament leur repli compétitif. Enfin, Lyon voit naître deux modèles de la grande entreprise bancaire « moderne », qui bouleversent les structures du crédit et de la collecte des dépôts et de l'épargne. Ces deux décennies sont donc décisives dans la construction d'une armature bancaire apte à nourrir la croissance industrielle et commerciale du grand Sud-Est.*

**Mots-clés :** Banque, Lyon Banque de France, Deuxième révolution bancaire

### The banking place of Lyon in 1848-1870. Between local banks and the second banking revolution

#### Abstract

*The place of Lyon inherited from the first banking revolution of the 1750s-1850s years a solid structure of local banking houses, which were able to accompany the growth of the productive system of silk and the diversification of the emerging heavy industries. But the international deployment of the trade houses and the move of big industry demanded a broad adaptation. Banque de France itself developed its branch so as to insert the place into the revolution of national discounting and to consolidate the process of liquidity. A trend of differentiation distinguished the banking houses that succeeded in reaching a European and financial dimension from those which commenced to lose competitive ground. Last, Lyon was the birth-place of two models of the big "modern" banking enterprise, which revolutionised the structures of credit and the flows of collecting deposits and savings. Those both decades could be thus considered as decisive in the building of a banking armature efficient enough to foster the industrial and commercial growth of the large South-Eastern parts of France.*

**Keywords:** Bank, Banque de France, Lyon, Second banking revolution

**JEL:** N2

**Reference to this paper:** BONIN Hubert (2012) **La place lyonnaise et le démarrage de la deuxième révolution bancaire (1848-1870)**, *Cahiers du GREThA*, n°2012-12.

<http://ideas.repec.org/p/grt/wpegrt/2012-12.html>.

## Introduction

La place bancaire lyonnaise avait prospéré au XVII<sup>e</sup> siècle jusqu'à la chute du grand banquier d'envergure nationale Samuel Bernard, qui avait marqué la fin d'un système bancaire classique, cristallisé depuis les années 1400-1500. La percée de nouvelles branches d'activité avait ensuite relancé la croissance des métiers d'argent dans la cité, certes dépendante désormais de la place parisienne dominante, mais gardant sa position de première place régionale. L'animation de la filière Soie, le rôle de pôle-relais entre les rives méditerranéennes, les contrées suisses et italiennes (dont la Savoie), l'aire rhénane et Paris, la gestion des flux d'approvisionnement de l'agglomération en denrées et matériaux de construction et des productions agro-alimentaires, les activités de transport routier et fluvial, puis aussi ferroviaire, et, enfin, l'émergence d'une industrie de la mécanique et de la petite métallurgie constituent autant de débouchés pour l'intervention des banques, pour la gestion des moyens de paiement, pour les transferts de traites et le change, pour l'attribution de crédits, et pour nourrir la liquidité de la place et les trésoreries des entreprises. Notre essai n'a pas l'ambition d'apporter « du neuf », mais de déterminer en quoi les années 1848-1870 auront permis à la place lyonnaise de participer à la transition entre la première et le deuxième révolutions bancaires<sup>1</sup>, qui se déploie précisément pendant ces deux décennies.

Les enjeux clés sont multiples. Bien entendu, domine d'abord la re-création de la « confiance » et de la liquidité sur une place meurtrie, comme ailleurs, par les tensions d'une grave crise puis des aléas politiques et institutionnels, entre 1845 et 1851. Puis il faut préciser en quoi les outils bancaires se sont renouvelés et affûtés afin de permettre à la place lyonnaise de participer au mouvement de modernisation des métiers de l'argent et d'accompagner la croissance des entreprises. Enfin, il faut déterminer comment s'est établi l'équilibre entre les initiatives bancaires d'origine locale et la pénétration des établissements parisiens : un régionalisme bancaire a-t-il pris corps, comme à Lille-Roubaix-Tourcoing, comme dans plusieurs régions industrielles britanniques, ou comme dans de grandes cités de l'aire rhénane ?

## 1. La vitalité de l'héritage de la première révolution bancaire

Comme partout, les structures de production et d'échange de la région lyonnaise restent éclatées en une myriade de petites entreprises, pendant la protoindustrialisation et les décennies initiales de la première révolution industrielle : les bourgades et vallées rurales accueillent la petite industrie et un vigoureux artisanat à domicile, dans l'arrière-pays lyonnais ou dans le Forez. Ce monde du petit patronat se satisfait des dizaines de banques modestes, des maisons d'escompte qui lui procurent les liquidités qui manquent pour « faire la saison », les « crédits de campagne » ou l'escompte des effets commerciaux qui naissent au sein de la chaîne du crédit interentreprises, par le biais du « crédit-fournisseurs ». Le crédit court et surtout l'escompte sont rois, dans le cadre de contacts immédiats entre le banquier et ses clients, qui lui sont connus aisément, puisqu'ils sont du même monde de la petite entreprise et qu'ils sont insérés dans les mêmes rapports de sociabilité bourgeoise – et cette « banque relationnelle » caractérise également la place lyonnaise.

Cependant, un certain nombre de ces maisons d'escompte, au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, émergent pour devenir des maisons de plus d'envergure<sup>2</sup>. La dilatation de la dimension de la production, des sociétés et des échanges impose une nouvelle extension du rayonnement bancaire lyonnais. La place

---

<sup>1</sup> Hubert Bonin, « Peut-on parler de révolution bancaire (XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles) ? », in Éric Bonhomme (dir.), *Les révolutions industrielles et scientifiques à l'époque contemporaine*, Bordeaux, SCEREN-CRDP Aquitaine, 2007, pp. 13-29. David Landes, « Vieille banque et banque nouvelle : la révolution financière du dix-neuvième siècle », *Revue d'histoire moderne*, III, juillet-septembre 1956, pp. 204-222.

<sup>2</sup> Cf. Bertrand Gille, *La banque et le crédit en France de 1815 à 1848*, Paris, Presses universitaires de France, 1959.

bancaire renoue avec l'envergure des XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles, grâce à son insertion dans les circuits commerciaux européens et ultramarins<sup>3</sup>. Les banques sont au cœur des flux d'exportation de soieries vers les villes allemandes, britanniques et américaines. Elles fournissent l'argent qui permet l'achat des soies dans la vallée du Rhône et, de plus en plus, en Lombardie ou Piémont, et dans plusieurs pays méditerranéens. Elles financent la chaîne du traitement des soies, avant d'intervenir dans le soutien du négoce : l'argent lyonnais rayonne sur une aire géographique vaste, des Cévennes et du Vivarais au Forez et au Dauphiné, au creux des vallées et dans les bourgades industrielles, les matériaux servant de garantie aux crédits, jusqu'à l'étape ultime, où les stocks de soieries sont « consignés » en gage des prêts<sup>4</sup>.

Les plus grosses maisons pratiquent souvent à la fois la banque et le négoce : elles prêtent aux collègues du grand commerce et de la Fabrique, aux marchands-soyeux et commissionnaires, aux industriels et maîtres-artisans. Des maisons comme Guérin & fils, aux origines remontant vers 1650, Bontoux, Morin-Pons, née en 1805, Evesque, Galline, créée en 1809 et devenue Cambefort (Saint-Olive-Cambefort en 1887), Cottet, Jacquier, Côte, Bröleman, Schlenker, Droche & Robin, Vouillemond-Chavard, etc., sont des leviers de ces flux d'argent et pratiquent un large escompte des traites commerciales ; de six en 1827, le nombre des banques actives à Lyon a augmenté à 21 en 1847, en un premier apogée du modèle de la « banque locale »<sup>5</sup>. Cette vigueur des initiatives locales explique les réticences du monde de l'argent et de la marchandise vis-à-vis de toute intrusion parisienne, en particulier face au dessein de créer sur Lyon une succursale de la Banque de France – alors une société privée –, jugée de peu d'utilité face à la densité du réseau bancaire local et comme risquant de susciter l'émission inflationniste de monnaie-papier sans support commercial réel<sup>6</sup>.

Au milieu du siècle, par conséquent, la place lyonnaise semble avoir atteint son point d'équilibre : une sorte de « district industriel »<sup>7</sup> s'est constitué pour la filière Soie, avec un espace du capital reliant plusieurs départements environnements à la cité soyeuse, tandis qu'un second district est en ébauche autour de la filière de la mécanique et de la métallurgie de transformation. « L'espace du capital »<sup>8</sup> s'est élargi et structuré.

## 2. Des débats autour de la vitalité de la place bancaire lyonnaise

Pourtant, cet apogée des structures et modes de fonctionnement traditionnels est marqué par certaines limites, qu'expriment des Saint-Simoniens qui, comme à Paris, s'essayent à concevoir la « société industrielle » moderne. L'animateur lyonnais de ce courant de pensée est un commissionnaire en soies, Arlès-Dufour, qui en appelle lui aussi à une « révolution du crédit ». En effet, l'on perçoit que l'économie est en train de changer de dimension et donc de nature, que le passage à la « grande entreprise » et à une européanisation voire à une mondialisation des flux, bouleverse les flux d'échange et d'argent. La poussée des industries lourdes comme les charbonnages, la sidérurgie et la métallurgie de transformation, la mécanique, les services publics

<sup>3</sup> Cf. Lyon, *l'argent, le commerce et la soie*, Lyon, Éditions La Manufacture-Lyonnaise de Banque, 1986.

<sup>4</sup> Cf. Andrew Godley & Duncan Ross (dir.), *Banks, Networks and Small Firm Finance*, Londres, Frank Cass 1996.

<sup>5</sup> Cf. Michel Lescure & Alain Plessis (dir.), *Banques locales et banques régionales en France au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris Albin Michel, collection « Mission historique de la Banque de France », 1999.

<sup>6</sup> Christian Boussuges, « L'implantation des comptoirs de la Banque de France. L'exemple de la région Rhône-Alpes (1808-1848) », *Ordres et désordres financiers, Cahier Monnaie et financement* n°19, Université Lumière-Lyon 2, troisième trimestre 1990.

<sup>7</sup> Cf. en comparaison : Giuseppe Conti et Giovanni Ferri, « Banques locales et soutien au développement décentralisé de PME en Italie », in Michel Lescure & Alain Plessis (dir.), *Banques locales et banques régionales en Europe au XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Albin Michel, 2004, pp. 52-108. Claude Courlet et Bernard Pecqueur, « Les systèmes industriels localisés en France : un nouveau modèle de développement », in Georges Benko & Alain Lipietz (dir.), *Les régions qui gagnent : districts et réseaux, les nouveaux paradigmes de la géographie économique*, Paris, PUF, 1992, pp. 81-102.

<sup>8</sup> Louis Bergeron, « Les espaces du capital », in André Bruguière et Jacques Revel (dir.), *Histoire de la France*, tome 1 : *L'espace français*, Paris, Seuil, 1989, pp. 288-371. Cf., pour comparaison avec les années 1930-1950 : Jean Labasse, *Les capitaux et la région. Étude géographique. Essai sur le commerce et la circulation des capitaux dans la région lyonnaise*, Paris, Armand Colin, 1955.

(eau, gaz, chemins de fer), mais aussi le grossissement des firmes œuvrant dans des secteurs traditionnels, comme la soierie (circuit moulinage/filature/teinture/tissage/apprêts), exigent désormais que soient brassées d'énormes quantités d'argent et pour des durées plus longues : avec ses investissements de modernisation ou de croissance, la première révolution industrielle a soif de capitaux durables et de fonds de roulement épais. « Les plus entreprenants des gens de la soie, confondant leurs intérêts propres avec les destinées d'un marché lyonnais rénové par la liberté, tant intérieure qu'extérieure, des échanges et des affaires, sont à la recherche, dans les années 1860, d'un instrument de crédit adéquat. »<sup>9</sup>

Or ces exigences sont complétées par les besoins d'argent suscités par l'accentuation de l'ouverture de l'économie rhône-alpine que provoquent les achats désormais dominants de soies asiatiques et le boum des ventes sur les marchés américains et britanniques. Les Saint-Simoniens rêvent d'une région Rhône-Alpes servant de carrefour à des flux joignant l'Europe du Nord (par Paris ou la Suisse) et les pays méditerranéens (par l'Italie et Marseille) jusqu'au Levant et jusqu'à l'Orient – par le canal de Suez<sup>10</sup> dont le percement est réalisé entre 1858 et 1869. Afin de financer cet essor, et en particulier celui des chemins de fer de l'axe rhodanien – le Paris-Lyon fonctionne en 1854 et le Marseille-Lyon en 1855, ils plaident pour la drainage et la mise en circulation de l'épargne thésaurisée, au profit de la création d'un solide marché financier tourné non plus seulement vers la souscription des valeurs publiques, notamment la rente d'État, mais vers l'achat des obligations et des actions émises par les sociétés, et au profit d'une ample distribution du crédit : leur rêve est « cet argent en rut qui s'agite pour se multiplier »<sup>11</sup>.

L'on connaît bien François-Barthélémy Arlès, dit Arlès-Dufour (1797-1872)<sup>12</sup>, dont nous rappelons seulement quelques aspects tant il est l'une des parties prenantes décisives dans les mutations de la place. En effet, il est devenu un important commissionnaire en soieries, et détient des participations significatives dans plusieurs filatures ; il est à l'origine de la création du Magasin général des soies en 1859. Il se retire des affaires en 1860, mais reste impliqué dans la vie de la communauté patronale lyonnaise. Ouvert aux influences britanniques et aux réflexions des Saint-Simoniens, il est l'un des promoteurs du libre-échange sur Lyon. Il est à l'affût des nouveautés bancaires : on le trouve administrateur du Cic, banque de dépôts parisienne créée en 1859, puis dans le projet de création du Crédit lyonnais, dont il est administrateur en 1863-1864, ainsi qu'aux côtés des Pereire quand ils caressent l'idée de créer une nouvelle banque d'émission à partir de la Banque de Savoie, disponible après le rattachement savoyard à la France<sup>13</sup>.

### 3. La puissance publique partie prenante de développement de la place

Après qu'un premier comptoir de la Banque de France a été ouvert seulement entre 1808 et 1817, ce n'est qu'en 1835 qu'une dizaine de banquiers du cru a monté la Banque de Lyon<sup>14</sup>, qui a eu pour vocation d'escompter leur papier. Peu après, en 1836, à la demande des industriels foréziens, une succursale de la Banque de France a ouvert ses portes à Saint-Étienne, suivie par la succursale de

<sup>9</sup> Jean Bouvier, *Le Crédit lyonnais de 1863 à 1882. Les années de formation d'une banque de dépôts*, Paris, SEVPEN, 1961.

<sup>10</sup> Hubert Bonin, *Suez. Du canal à la finance (1858-1987)*, Paris, Économica, 1987. Hubert Bonin, *History of the Suez Canal Company, 1858-1960. Between Controversy and Utility*, Genève, Droz, 2010.

<sup>11</sup> Jules Janin, cité par Pierre Cayez, *Crises et croissance de l'industrie lyonnaise, 1850-1900*, Paris, Éditions du CNRS, 1980, pp. 189-193.

<sup>12</sup> « François-Barthélémy Arlès Dufour », notice de Pierre Cayez et Serge Chassagne, *op.cit.*, pp. 37-44. Bien évidemment, nous avons mobilisé le matériau fourni par ce riche ouvrage à propos des banquiers et nous reconnaissons par conséquent notre dette envers nos deux collègues.

<sup>13</sup> Jean Bouvier, « Les Pereire et l'affaire de la Banque de Savoie », in Jean Bouvier, *Histoire économique et histoire sociale*, Genève, Droz, 1968, pp. 135-158. Hubert Bonin, « L'incorporation bancaire de 1860. Une simple annexion ou une chance d'intégration ? », in Sylvain Mirbach (dir.), *1860. La Savoie, la France, l'Europe*, Bruxelles, Peter Lang, 2012, pp. 131-142.

<sup>14</sup> Bertrand Gille, « La Banque de Lyon », *Cahiers d'histoire*, 1960, tome V, n°2, pp. 191-209. Louis de Larrard, *La Banque de Lyon, 1835-1848*, Paris, 1920 (45 pp., par un directeur honoraire de la succursale de la Banque de France à Lyon).

Grenoble en 1840, en liaison avec quelques banquiers locaux, qui figurent parmi ses premiers administrateurs.

L'utilité d'un tel outil a fini par être prouvée grâce à la capacité de réescompte qu'il représentait, puisqu'il aura permis de peser sur les taux d'intérêt et d'écrêter les pointes du marché de l'argent court, dont le fonctionnement a été assoupli. Pourtant, la place ressent plus ou moins explicitement le besoin de consolider son assise, de disposer d'outils de gestion des moyens de paiement et des transferts des effets et d'entretien de la liquidité qui soient à la hauteur des besoins de la croissance. La Banque de France devient un acteur durable du développement de la place.

## **A. L'enracinement relatif de la Banque de France**

L'essaimage de la Banque de France à travers l'ensemble du territoire résulte d'une stratégie<sup>15</sup> de construction d'un monopole et de développement du crédit – comme le confirme le renouvellement de la concession en 1857. Quand elle lui succède en 1848, la succursale lyonnaise reçoit l'actif mobilier et immobilier et le passif de la Banque de Lyon et reprend sa mission d'escompte et d'avances sur titres<sup>16</sup>. Elle symbolise à elle seule l'équilibre socio-économique que la puissance publique souhaite établir sur la place, comme dans l'ensemble du pays. Comme le gouverneur national, un directeur, Émilien Teyssier, exerce le pouvoir exécutif avec rigueur, d'autant plus qu'il reste une vingtaine d'années à la tête de l'établissement lyonnais. Il prend sa retraite au 6 novembre 1865, devient membre du Conseil de la succursale, mais décède dès septembre 1866 – tandis que son successeur en janvier 1866, Jules Monet<sup>17</sup>, ne reste en place que cinq ans puisqu'il décède en novembre 1870. Mais, en reflet du rôle joué par le Conseil de régence à Paris, un conseil d'administration de douze membres – élus par l'assemblée générale des (gros) actionnaires lyonnais – représente la communauté des intérêts locaux, mais il est présidé par Teyssier. Celui-ci aura eu pour tâche délicate d'équilibrer les demandes de crédit de la communauté économique et bourgeoise à laquelle il appartient par sa famille<sup>18</sup> et une stricte application des règles souhaitée par sa direction parisienne<sup>19</sup>.

<sup>15</sup> Alain Plessis, *La politique de la Banque de France sous le Second Empire*, Genève, Droz, 1985.

<sup>16</sup> ADR 3996 W9, 6 novembre 1865.

<sup>17</sup> Monet (1810-1870) a géré avec son père une maison de commerce de garance et de coton à Nancy, entre 1834 et 1850, cité dont il est devenu maire en mai 1848 et député en mai 1849. Il devient en avril 1852 Caissier payeur central du Chemin de fer de Lyon, pendant cinq ans, avant d'entrer à la Banque de France comme directeur de la succursale de Sedan.

<sup>18</sup> « Famille Teissier. Cette famille bien réduite aujourd'hui a eu pour souche H. Teissier, négociant de Marseille, qui épousa il y a de fort longues années (vers 1778) Mlle Zoé Seimandy, créole, riche et charmante, en même temps que sa sœur Émilie épousait [en 1776] M. Jacques de Villas, oncle de mon grand-père et père de Mme Olimpe Belz (et de Pauline Devillas, qui épousa Auguste Brölemann), d'où la parenté qui vient de haut. M. Teissier-Seymandy eut deux fils, Émilien et Jules, puis laissa sa veuve se remarier avec M. Scherb, qui mourut longtemps avant sa femme, morte il y a deux ans à 98 ans doyenne de la société protestante de Lyon, et l'une des femmes les plus aimables et les plus bienveillantes qui l'aient ornée. M. Émilien Teissier [1784-1866], qui peut avoir 65 à 70 ans [74], directeur de la Banque de Lyon, est un homme d'une grande capacité et du plus honorable caractère. Après avoir été le modèle des fils, il aurait été celui des pères si trop de faiblesse ne se fut mêlée à son affection pour ses enfants. Ce qui n'empêche pas d'avoir un abord un peu froid-stiff (guindé) ; on l'estime et on l'aime beaucoup, mais on le craint un peu, car à travers beaucoup de politesse et d'usage du monde, perce un fond sarcastique et une raillerie qu'il sait aiguïser à propos. Très lié avec mes grands pères, il a toujours été très bienveillant pour moi, c'est plutôt d'après l'expérience des autres, que d'après la mienne que j'en puis parler. Il avait épousé Mlle Antoinette de Valauri, fille du marquis de Valauri, assez triste personnage ; c'était une femme très légère, très inconsistante, qui ne l'a pas rendu heureux comme il méritait de l'être. Elle est morte en donnant le jour à son troisième enfant, Léonard, qui a maintenant 17 ans, et a donné toute espèce de chagrins à son père, par sa légèreté et la précocité de son inconduite ; on a fini par où on aurait dû commencer, on l'a fait voyager, ou embarquer, et on en parle le moins possible. Camille, l'aînée des filles, mariée en 1853 à Édouard Gautier, directeur de la Banque d'Amiens, fils du sénateur gouverneur de la Banque de France, a été fort gâtée de son père pendant toute sa jeunesse. Assez jolie, l'air volontiers boudeuse, elle était précieuse et chipie, aimant par dessus tout le monde, la toilette, etc. Peu aimable, on l'aimait peu, sa perte a été peu sensible pour la société. Elle a cependant de bonnes qualités et vaut mieux que sa réputation, son mari l'a ainsi pensé et elle ne l'en a pas fait repentir ; à la réserve d'absence d'enfant et d'un embonpoint inquiétant, ils sont très heureux à Amiens. Il n'en est pas de même de Zoé Teissier, 23 ans, blonde, ronde, risolette petite personne, qui aime tout le monde, qui le lui rend bien ! Il était difficile d'assortir un caractère plus aimable, plus facile, plus franc et plus gai à une vie plus sérieuse que celle que la pauvre enfant a menée dix ans de sa vie, entre sa grand-mère âgée et difficile, son père absorbé, sa tante affligée et sa sœur vexée de ne pas se marier. Elle a résisté à tout cela par sa bonne grâce et son bon cœur, soignant les uns, égayant les autres et s'oubliant volontiers. Sa sœur mariée et partie, elle est devenue toute la joie de son père ! Qui a alors reporté sur elle toute la tendresse et les gâteries dont l'aînée avait été l'objet jusqu'alors : toutes ses fantaisies ont été satisfaites, tous ses désirs prévenus, et heureuse ainsi elle ne veut pas se marier, pour rester avec son père,

Des banquiers et hommes d'affaires comme Arlès-Dufour, J. Daniel Audra, Henri Aynard, Bontoux père (Jean-Auguste) et fils (Adolphe), Paul Desgrand, César Dufournel, Laurent Dugas, Oscar Galline, Étienne Gautier, X. Guérin, H. Laselve aîné, Amédée Monterrad, Adrien Morin, J. Rémond, André Roux, Gabriel Saint-Olive, C.G. Vincent, ou G. Werner, etc., se mêlent ou se succèdent comme administrateur ou comme censeur. L'essentiel est qu'ils procurent au directeur et à la direction parisienne – par le biais de vœux collectifs – des informations courantes sur la vie de leurs entreprises et de leurs banques, sur la situation de la place en temps réel, ce qui permet peu ou prou à la succursale de réduire l'asymétrie d'information qui entraverait l'essor du crédit sous l'effet d'une méfiance vis-à-vis des circuits de collecte des informations économiques et bancaires. Cet « enracinement » (*embeddedness*) de la succursale est l'un des leviers de sa réussite durable, car il favorise l'osmose entre l'outil de la puissance publique et les mécanismes du monde des entreprises lyonnaises.

Par ailleurs, l'insertion dans la mouvance d'une banque « centrale », avec ses codes de contrôle, contribue au développement du contrôle de la qualité des effets par le conseil d'administration, le comité d'escompte et le directeur, lui-même soumis aux contrôles aléatoires de l'Inspection générale de la Banque de France (créée en 1853). De tels critères d'exigence contribuent à la « moralisation » bancaire de la place, à cause de l'élévation collective des règles d'autorégulation informelle. Cela ne peut que favoriser la stabilité de la place et accentuer le climat de confiance, propice à l'essor du crédit.

## ***B. La Banque de France et la deuxième révolution bancaire***

L'affirmation du rôle de la banque centrale est mise en valeur quand elle décide en 1854 l'achat d'un terrain rue Impériale pour la construction d'une succursale moderne, en face du nouvel immeuble de la Bourse<sup>20</sup>, où elle s'installe en novembre 1857. Elle participe pleinement au déploiement de la deuxième révolution bancaire à Lyon. En effet, alors que « la Banque de Lyon, d'après les statuts qui la régissaient, se bornait à escompter le papier sur Lyon et à faire des avances sur dépôts d'effets publics et de matières d'or et d'argent », « la succursale escomptera, outre les effets sur Lyon, ceux sur Paris et sur 22 places de la France où la Banque a des succursales. Elle recevra les remises sur notre place que lui adressera la Banque. Il en résultera un mouvement d'entrées et de sorties d'effets qui sera considérable et rapide ». L'on perçoit l'évidence de cette mutation : désormais, la succursale est le pivot de la circulation d'effets à l'échelle du pays ; le « coût d'intermédiation bancaire » ne peut que s'abaisser grâce à cette initiative décisive ; les banquiers disposent d'un instrument efficace et ramifié pour faire circuler le papier d'escompte, gérer les remises et les encaissements, relier Paris et Lyon (et les autres places, par l'intermédiaire de Paris). Certes, la place devient encore plus dépendante de Paris, car elle s'insère dans un « système bancaire » national, mais elle bénéficie d'un réel progrès dans son mode opératoire et de sérieuses économies d'échelle.

Cette fonction d'intermédiation est facilitée par l'ouverture en direct de « comptes courants » par nombre de parties prenantes à la circulation des traites. Cela facilite la gestion des moyens de paiement, puisque la compensation des entrées et sorties s'effectue immédiatement, au sein du compte courant, avec un gain de temps et de coût substantiel, donc au service de la liquidité

---

qui n'a plus qu'elle pour le consoler dans sa vieillesse. Sans grands moyens naturels, elle a acquis beaucoup ; de la grâce, de l'usage du monde lui tiennent lieu de ce qui lui manque du côté de l'esprit, ses talents y ajoutent, et le charme de son bon naturel en feront une bonne et gentille femme, si elle trouve un mari qui consente à accepter de vivre chez son père [elle a épousé en 1861 P. V. Vautier]. » « Notes et jugements sur l'état et les mœurs de la société protestante à Lyon en 1858 », in Raoul de Cazenove, *Notes sur la société lyonnaise, 1858, Cahiers de la Société d'histoire du protestantisme français*, n°39, troisième trimestre 1992 [<http://www.shpf.fr/cahiers/page.php?num=39&idpage=217>].

<sup>19</sup> Cf. Christian Boussuges, « L'implantation difficile de la Banque de France », *op.cit.*, p. 123.

<sup>20</sup> ADR 3396 W 10, 21 juillet 1854.

courante de la place. Avec ces dépôts d'espèces par la communauté d'affaires, la succursale joue quelque peu le rôle d'une banque de dépôts. Cet argent est retiré notamment quand on en a besoin pour financer la campagne des soies en juin-juillet, et les clients apprécient cette souplesse grâce aux mouvements d'escompte directs ou à l'encaissement d'effets. Par exemple, pendant la seule année 1864, ce sont 383 280 effets qui sont encaissés sur la place par la succursale (pour un montant de 335.2 millions), dont 141 280 remis par la Banque elle-même, donc venus de Paris : c'est un indice de cette révolution quantitative sur laquelle nous insistons ici, puisque, pour le seul premier semestre 1852, la succursale a encaissé 77 936 effets pour 63,2 millions (et une valeur moyenne de 811 francs). Dix ans plus tard, en 1863, « les recettes en ville d'effets sur Lyon se sont élevées à 334 millions »<sup>21</sup>, pour 378 462 effets.

Des sociétés de transport, des soyeux, des fabricants d'étoffes, de soieries, de papiers peints, de dorures, de rubans, de velours, etc., des commissionnaires en marchandises, des négociants en soieries, des agents de change (J.-P. Guillard, Devienne & Cellard, Adolphe Bontoux, fils de Jean-Auguste, devenu agent de change, le 13 octobre 1854, etc.) rejoignent les rangs des « clients directs ».

### **C. La Banque de France au cœur du système soyeux**

La Banque de France devient une caisse de la filière soyeuse. Elle escompte ainsi des effets de la Société de prêts sur dépôt de soie, et son encours d'escompte de papier de soie atteint 2 millions de francs<sup>22</sup> au printemps 1848. Elle décide d'accentuer son engagement dans le système de crédit local : « La succursale est dans une toute autre position et peut prendre pour une somme beaucoup plus forte de valeurs qui présentent toute solidité », d'où une augmentation de 50 à 75 % de la valeur de l'avance sur dépôts de soie ».

Chaque année, la succursale accompagne les banques et les sociétés dans leur « campagne » printanière pour les achats de cocons : « L'accroissement dans les escomptes provient des besoins d'espèces pour l'achat de la récolte des soies », avec de « gros enlèvements d'espèces par le commerce pour 8,7 millions de francs du 17 au 27 juin 1850 » et des envois de liquidités par la direction parisienne regonfler la caisse de sa succursale : le total des enlèvements augmente à 19 millions en juin, jusqu'au 11 juillet<sup>23</sup>. La Banque intervient à chaque étape du circuit de l'escompte, comme pour les effets émis par les mouliniers sur les marchands de soie.

Une nouvelle étape lyonnaise de la révolution bancaire intervient en 1859, quand plusieurs marchands-fabricants et banquiers, conduits par Arlès-Dufour, conçoivent le Magasin général des soies, qui accueille des consignations pour servir de base à l'escompte de warrants gagés par ces stocks ; il est ensuite complété par la Société lyonnaise des magasins généraux, ou « entrepôt général », qui, dans les « Docks » de Vaise abrite les consignations de marchandises pour warrantage. « L'escompte des warrants des Magasins généraux est un produit nouveau qui n'a pris quelques développements que cette année [1862] et qui tend à se développer davantage. Les warrants du Magasin général des soies escomptés cette année se sont élevés à 8,3 millions, ceux du Magasin général de Vaise à 1,4 million »<sup>24</sup>, soit 9,7 millions de francs. L'économie soyeuse assimile ainsi l'usage du warrantage, déjà pratiqué pour les denrées agricoles, puisque la Banque de France accordait déjà des prêts sur warrants concernant les blés et farines, pour l'approvisionnement de l'agglomération.

---

<sup>21</sup> ADR 3396 W 10, 8 décembre 1863.

<sup>22</sup> ADR 3396 W 9, 25 mai 1848.

<sup>23</sup> ADR 3396 W 9, 28 juin 1850.

<sup>24</sup> ADR 3396 W 10, 8 décembre 1862.

## **D. Lyon place de transit**

Les flux de papier s'accroissent fortement, avec des positions créditrices ou débitrices au gré de la situation entre la banque centrale et succursale de Lyon qu'elle refinance, et celle-ci travaille aussi avec Saint-Étienne. En sus du crédit à court terme, Paris lui fait des « remises » de titres à encaisser, ce qui débouche sur une grosse « machine » à effets. La place développe sa fonction de plate-forme de transit, et la succursale traite des flux croissants de papier créés sur l'axe Paris-Lyon-Marseille ; un indice en est fourni par l'ouverture d'un compte par la Compagnie de navigation mixte en 1858, dès sa création –elle se substitue à la maison Arnaud Nacache)<sup>25</sup>. Elle tente de promouvoir le recours à des lettres de change « acceptables » et « acceptées », qui procurent une garantie au porteur et facilitent les opérations des endosseurs étrangers à la place : « Un membre reconnaît qu'il y aurait utilité à accoutumer la place à plus de régularité dans la demande de l'acceptation. »<sup>26</sup>

## **4. Lyon entraînée dans la révolution du crédit**

Si l'escompte n'est pas un métier neuf, l'on sait que la deuxième révolution bancaire inclut un bond quantitatif énorme des volumes d'effets traités, transportés, compensés, encaissés et payés.

Tout d'abord, au tournant des années 1850, il faut s'extraire de la conjoncture morose du tournant du demi-siècle : l'urgence domine sur le registre de la liquidité, puisqu'il faut préserver la place des bourrasques politiques et sociales des années 1848-1851. Au décès du premier directeur, Teissier, l'on rappelle ainsi « les services par lui rendus à la place de Lyon, notamment aux époques troublées où bien des situations auraient été plus gravement compromises encore s'il ne leur était venu en aide en les soutenant libéralement de tous les moyens de crédit dont il disposait »<sup>27</sup>. Il est vrai que Teissier est un fin connaisseur de la place puisqu'il a dirigé auparavant la Banque de Lyon pendant une douzaine d'années<sup>28</sup>. Deux crises ont meurtri la place, en 1848 et encore en août 1849, quand une crise de l'escompte a reflété une « pénurie de papier » dû à un relatif gel des affaires. Puis, surtout, une crise de confiance surgit au moment du coup d'État, avec une ruée sur les retraits de billets de la Banque de France<sup>29</sup>, d'où, le 3 décembre, la chute de l'encaisse de billets de 6,1 à 4,3 millions et de fortes inquiétudes.

La situation se stabilise, avec 4,2 millions en circulation au 13 décembre. L'activité reprend chez les clients, qui ont besoin de fonds et puisent alors dans leurs encours de dépôts comptes courants (diminution de 4 millions). L'escompte évolue faiblement, à cause d'un taux d'intérêt élevé (4 %), et c'est seulement en mai 1852 que celui-ci recule, ce qui ouvre la voie à une relance du crédit. Les échéances des effets escomptés sont brèves (moyenne de 17 jours), ce qui indique une aversion aux risques. « Les affaires de banque ne sont pas encore réveillées sur la place de Lyon, et le seul papier qui existe sur cette place provient des remboursements amenés par la consommation et le transit. »<sup>30</sup> L'on enregistre une augmentation des escomptes de 2 millions comparés à la quinzaine précédente et de 5 millions sur ceux de la quinzaine correspondante de 1851 »<sup>31</sup> : l'été 1852 marque donc le moment du redémarrage des affaires.

---

<sup>25</sup> ADR 3396 W 10, 1858.

<sup>26</sup> ADR 3396 W 10, 4 octobre 1850.

<sup>27</sup> Procès-verbal du conseil d'administration de la succursale de Lyon de la Banque de France, Archives départementales du Rhône, ADR 3396 W9, 6 novembre 1865. Nous remercions le personnel des Archives départementales pour leurs conseils et leur aimable efficacité.

<sup>28</sup> Christian Boussuges, « L'implantation difficile de la Banque de France en Rhône-Alpes (1848-1870) », *Cahiers d'histoire*, tome XL, 1995, n°2, pp. 115-137.

<sup>29</sup> ADR 3396 W 9, 4 décembre 1851.

<sup>30</sup> ADR 3396 W 9, 12 juin 1852.

<sup>31</sup> ADR 3396 W 9, 9 juillet 1852.

« Cette succursale paraît vouloir reprendre l'importance qu'elle avait avant 1848. Son commerce de soie et de soierie est très prospère [...]. Au 20 octobre dernier [1852], les commandes venues d'Amérique donnaient, à elles seules, du travail pour tout le mois de janvier au moins [...]. Le portefeuille se garnissait de bonnes valeurs, en grande partie fournies par l'Italie, et n'a pas cessé d'augmenter depuis cette époque. »<sup>32</sup> Il bondit en effet d'un encours de 400 000 francs au 17 octobre 1851 à 2,8 millions en octobre 1852, tandis que celui des « valeurs déplacées » (à l'encaissement) progresse de 600 000 à 5 millions de francs. Et le total de l'encours du portefeuille fait plus que doubler entre octobre 1852 et octobre 1853, de 6 à 20,3 millions<sup>33</sup>, et cette progression se poursuit en 1854-1855, avec un portefeuille de 27,9 millions en octobre 1855 et de 27,1 millions<sup>34</sup> en septembre 1856, malgré les à-coups de la situation de la soierie, fortement dépendante des fluctuations des commandes étrangères, amorties par la flexibilité de la main-d'œuvre entre ville et campagne<sup>35</sup>, comme durant l'hiver 1855.

Quelques remous sont subis à partir de l'automne 1856, quand la place est confrontée aux effets de la récession générale européenne et américaine. « Eu égard aux circonstances, la situation des fabricants est bonne. Ils n'ont point de marchandises fabriquées [en stock] et n'ont pas fait d'acquisitions de matières premières [à stocker]. Ils travaillent peu et achètent des soies au fur et à mesure de leurs besoins. Cette situation expectante [sic], qui convient fort bien aux industriels, sera très préjudiciable aux intérêts des détenteurs de soies. Une forte baisse sur cet article a déjà eu lieu et pourrait devenir plus considérable encore, si le commerce anglais et américain ne sortait pas bientôt de la crise dans laquelle il se trouve. »<sup>36</sup> Mais la cité dispose d'une capacité à porter ses crédits par elle-même car les sociétés ont accumulé des réserves de trésorerie, ce qui leur évite de se ruier sur le refinancement de la banque centrale : « Les bénéfiques faits pendant plusieurs années par les marchands de soie leur permettent en général, de supporter les pertes qu'ils vont éprouver dans le cours de cette campagne. »<sup>37</sup>

Notre tableau 1 présente une esquisse des aléas conjoncturels de l'escompte géré par la succursale lyonnaise. *Grosso modo*, l'on peut prétendre que la valeur de l'escompte annuel tourne autour de 200 à 400 millions de francs, ce qui est énorme, même si les échéances sont brèves (quelques dizaines de jours au grand maximum, souvent une à deux semaines), ce qui réduit le risque de liquidité. La puissance de la place lyonnaise explique le mouvement d'une telle masse d'argent ; elle se situe au rang de celle du cité-port de Marseille, par exemple : le volume de l'escompte de la succursale de la Banque de France à Lyon évolue de 159,5 à 163,9 millions entre le second semestre 1856 et le premier semestre 1857, tandis que l'évolution sur Marseille se fait de 159,2 à 213,6 millions<sup>38</sup>, bien au-dessus d'une ville comme Grenoble, par exemple, dans la région (avec un volume évoluant de 7 à 9 millions). Lyon « joue dans la cour des grands », en véritable capitale du Centre-Est, et la variété des clients de la Banque de France assure une stabilité rassurante : « Le portefeuille local, alimenté par des présentateurs nombreux et solides, offre une réunion de valeurs de tout repos. »<sup>39</sup>

<sup>32</sup> Rapport d'inspection à la succursale de Lyon de la Banque de France, archives historiques de la Banque de France, 28 octobre 1852, Conseil général du 23 février 1853. Nous remercions nos collègues archivistes de nous avoir procuré un accès aisé à ces dossiers.

<sup>33</sup> *Ibidem*, Conseil général, 24 novembre 1853.

<sup>34</sup> *Ibidem*, 8 octobre 1856.

<sup>35</sup> *Ibidem*, 30 juin 1855.

<sup>36</sup> *Ibidem*, 29 octobre 1857.

<sup>37</sup> *Ibidem*, 29 octobre 1857.

<sup>38</sup> *Ibidem*, 29 octobre 1857.

<sup>39</sup> *Ibidem*, 8 octobre 1856.

**Tableau 1. Total des effets escomptés par la succursale lyonnais de la Banque de France**

(Unités pour le nombre ; valeur en millions de francs)	Effets escomptés sur Paris		Effets escomptés sur Lyon		Effets escomptés sur d'autres succursales		Total des effets escomptés		
	Nombre	Valeur	Nombre	Valeur	Nombre	Valeur	Nombre	Valeur	
1849			6 204	16,6	4 332	5,9			
[pas de données pour 1850-1853]									
1854	26 412	101,7	42 208	19,2	22 972	33,3	91 592	194,2	
1855	36 523	155	62 944	91,4	28 884	42,3			
1856	30 646	172	70 449	117,7	33 853	52,4		342,2	
	Escompte						Avances	Total	
1857								383,3 ou 391,8	
1858								246,5	
1859								313	
1860				254,5			17,8	282	
1861				231,2			20,5	252,6	
1862				312,1			34	346,2	
1863				255			60,3	315,3	
1864				253,9			19	272,8	
1865				286			12,4	298,3	
[pas de données pour 1866-1870]									

Source : ADR 3396 W 9 à 11 (plus de chiffres détaillés après 1856)

L'on retrouve des tensions au terme de notre parcours chronologique, avec la crise conjoncturelle de la fin des années 1860 : « Le directeur appelle l'attention du Conseil sur l'énorme diminution de son portefeuille et de ses escomptes ainsi que sur la moyenne très courte du papier présenté. Bien que cet état de choses résulte évidemment du marasme d'affaires de la place et de l'extrême rareté du papier enlevé régulièrement au-dessus de 3 % par les capitalistes et les sociétés financières, le directeur » sollicite des informations auprès des administrateurs qui ne peuvent que confirmer que « les causes de la diminution des escomptes de la Banque ne peuvent être cherchées que dans le manque absolu d'affaires dont souffrent également toutes les maisons de banque de la place »<sup>40</sup>. Une telle crise lyonnaise<sup>41</sup>, en reflet de la crise conjoncturelle générale, débouche inéluctablement sur une ample augmentation des encours de mauvais crédits à la succursale (cf. tableau 2 ci-dessous).

**Tableau 2. Effets arriérés et en souffrance dans les livres de la succursale lyonnaise de la Banque de France (francs)**

Novembre 1865	21 000
Février 1866	43 000
Octobre 1866	392 000
Décembre 1867	455 000
Décembre 1868	372 000
Décembre 1869	412 000
Décembre 1870	1 643 000

Source : ADR 3396 W 9 à 11

Les mouvements de la conjoncture apparaissent nettement sur notre tableau 3. Le plus significatif, nous semble-t-il, est l'assise acquise par la succursale de la Banque de France, comme l'indique la taille de son bilan, à lui seul fort de 70 à 80 millions de francs à la fin des années 1860, soit deux fois plus qu'au début des années 1850.

<sup>40</sup> ADR 3396 W 10, 17 septembre 1866.

<sup>41</sup> Cf. Pierre Cayez, *Crises et croissance de l'industrie lyonnaise, 1850-1900*, Paris, Éditions du CNRS, 1980.

**Tableau 3. Quelques aspects statistiques des activités de la succursale lyonnaise de la Banque de France en 1848-1870**

	Avances	Portefeuille effets (avec remises banque centrale)	Comptes courants de dépôts	Actif
18 mai 1848	0.4	8,7	7,3	19.3
12 janvier 1849	0.6	2.6	10,5	17.5
29 juin 1849	0.6	3.7	10.1	28.1
14 décembre 1849	0.7	2.7	8.8	32.6
27 décembre 1850	0.6	4.6	9.4	35.4
26 décembre 1851	0.6	2.5	10.6	42.3
24 décembre 1852	6.5	13.1	10.1	41.9
23 décembre 1853	4.1	17.4	11.4	36
22 décembre 1854	3	11.9	10.4	42.4
21 décembre 1855	1.9	15.5	7.3	66.5
19 décembre 1856	1.1	26.3	9.5	57.8
18 décembre 1857	0.9	13.8	10.3	45.6
17 décembre 1858	5.3 dont chemins de fer 4.7	14.5	7.1	49.6
30 décembre 1859	4.5	20	11.4	70.2
28 décembre 1860	3.8	19.5	9.5	72.9
9 décembre 1861	2.8	18.5	7.8	76.1
8 décembre 1862	9.9	17.9	10.3	56.1
Moyenne 1862	2	4.9	10.3	
8 décembre 1863	8.7	20.9	6.4	87
Moyenne 63			9.3	
12 décembre 1864	1.5	16	4.2	58.3
11 décembre 1865	1.6	20.4	5.8	60.1
12 octobre 1866	2.4	16.5	5.5	84.8
10 octobre 1867	2.5	14.1	5.3	113
15 décembre 1868	2.9	11.7	5.6	80.6
14 décembre 1869	2.8	15.6	7.1	98
14 décembre 1870	4.6	30.6	15.3	86.5
14 décembre 1871				

Source : ADR 3996 W 9 à 11

## 5. L'enjeu de la capacité de résistance de la place lyonnaise face à la place parisienne

Lyon n'échappe pas à l'offensive des banques parisiennes, que ce soit le CNEP (Comptoir national d'escompte de Paris), qui l'insère dans son maillage d'agences orienté vers le financement du négoce français et international<sup>42</sup>, ou la Société générale, qui ouvre là sa troisième agence régionale<sup>43</sup>, en mars 1865. Un « système bancaire » national se constitue<sup>44</sup>, autour du modèle de la « grande entreprise » adopté par les nouvelles banques de dépôts, et Lyon s'y insère banalement – tandis que certaines banques régionales « montent » à Paris, comme l'a fait très tôt la maison de Haute Banque rhône-alpine Perier<sup>45</sup> ou comme le fait plus tard le Crédit du Nord.

<sup>42</sup> Cf. Nicolas Stoskopf, « Alphonse Pinard et la révolution bancaire du Second Empire », *Histoire, économie & société*, avril-juin 1998, n°2, pp. 299-317. Nicolas Stoskopf, « La fondation du Comptoir national d'escompte de Paris, banque révolutionnaire (1848) », *Histoire, économie & société*, septembre 2002, n°3, pp. 105-121. Nicolas Stoskopf, *Les patrons du Second Empire. Banquiers et financiers parisiens*, Paris, Picard ; Le Mans, Cenomane, 2002.

<sup>43</sup> Hubert Bonin, *Histoire de la Société générale. I. 1864-1890. Naissance d'une banque*, Genève, Droz, 2006, p. 101.

<sup>44</sup> Cf. Maurice Lévy-Leboyer, « La spécialisation des établissements bancaires », in Fernand Braudel & Ernest Labrousse (dir.), *Histoire économique et sociale de la France*, Paris, PUF, 3, volume 1, 1976. Maurice Lévy-Leboyer, « Le crédit et la monnaie. L'évolution institutionnelle », in Fernand Braudel et Ernest Labrousse (dir.), *Histoire économique et sociale de la France*, tome 3, volume 1, Paris, PUF, 1976. Michel Lescure, « The origins of universal banks in France during the nineteenth century », in Douglas Forsyth & Daniel Verdier (dir.), *The Origins of National Financial Systems*, London & New York, Routledge, collection "Routledge Explorations in Economic History", 2002, pp. 117-126.

<sup>45</sup> Jacques Wolff, *Les Perier. La fortune et les pouvoirs*, Paris, Économica, 1993.

## **A. La vitalité des maisons de banque locales**

Dans leur *Dictionnaire des patrons lyonnais sous le Second Empire*<sup>46</sup>, Pierre Cayez et Serge Chassagne ont bien établi une prosopographie des banquiers locaux. Le champ d'action de ces banques est d'abord régional, avec le financement des échanges au sein du circuit de la soie (négociants de soie grège, transformateurs, comme les moulineurs, tisseurs, apprêteurs, teinturiers, spécialistes de l'impression sur étoffes, rubaniers, etc.) : « Cette démarche apparemment simple signifie crédit aux acheteurs revendeurs, avances aux filateurs et aux mouliniers, avec nantissement sur les soies ; ainsi le négoce engendre une manipulation de capitaux qui se rapproche d'une quasi-fonction bancaire »<sup>47</sup> et qui, de plus en plus, alimente les affaires des « véritables » banques. La communauté d'affaires des marchands de soie (110 en 1853, 127 en 1870), des commissionnaires en soieries (193 en 1853, 252 en 1875) qui « se chargent de recevoir les commandes des clients du monde développé et de passer les ordres auprès des marchands-fabricants »<sup>48</sup>, comme Arlès-Dufour. P. Cayez et S. Chassagne mettent en valeur l'insertion de plusieurs maisons de banque dans les circuits internationaux de l'argent qui se tissent par le biais de l'élargissement des exportations de soieries et des importations de matières premières (Italie, Levant, Asie)<sup>49</sup>. Droche-Robin et Aynard & Ruffer sont les plus internationalisées, par le biais de leurs correspondants sur Paris, Londres et la Suisse.

La « révolution de l'escompte » ne peut que s'appuyer sur la multiplication de ces circuits régionaux, nationaux et internationaux (escompte de lettres de change), renforcés aussi par le mouvement d'intégration verticale – le négoce investissant dans le moulinage – qui crée du « papier de groupe », des effets en interne, mais apportés à l'escompte. Enfin, Les « campagnes » saisonnières animent ainsi la vie de ces banques, où se succèdent les périodes d'emprunt et de remboursement, selon les métiers et le positionnement sur la chaîne productive et marchande.

*Grosso modo*, deux dizaines de maisons de banque, réunissant des familles et des associés, constituent l'ossature de la place lyonnaise. Plusieurs d'entre elles sont des sociétés mixtes classiques, qui pratiquent le négoce des marchandises et le négoce de l'argent tout à la fois, avec pour plusieurs d'entre elles toutefois une tendance à la spécialisation bancaire durant les années 1840-1860, avec un rythme plus ou moins précoce. Cela explique « le rôle majeur des marchands de soie amenés à jouer le rôle de banquiers des circuits soyeux. Notre échantillon en compte sept, dont cinq sont aussi patentés comme banquiers : les principales maisons sont Bontoux, Dugas, Guérin, Payen »<sup>50</sup>. « La différence est sensible entre les marchands de soie qui pratiquent, par nécessité, une démarche bancaire [ce qu'on appelle le crédit fournisseurs, en fait] et les "vrais" banquiers, qui, de façon accessoire, font des avances sur des nantissements de balles de soie. »<sup>51</sup> Mais une maison aussi engagée dans la banque que Droche & Robin n'abandonne son commerce de soies qu'en 1872. Sa consœur Dugas reste durablement mixte<sup>52</sup>, autour de Laurent Dugas durant la première moitié du siècle (jusqu'en 1857), et de Prosper, associé en 1839 et co-patron en 1850 puis seul dirigeant du négoce de soie et de la banque jusqu'en 1875.

Des maisons dominent cette communauté d'argent, notamment Droche & Robin, au capital de 6 millions de francs, qui brasse pour 500 millions de francs de traites<sup>53</sup> en 1873, soit beaucoup plus que les maisons Evesque (3 millions de capital en 1870), Galline (2 millions en 1876), Collet & Cue

<sup>46</sup> Pierre Cayez et Serge Chassagne, *Les patrons du Second Empire. Lyon et le Lyonnais*, Le Mans, Cenomane ; Paris, Picard, 2006.

<sup>47</sup> *Ibidem*, pp. 9-10.

<sup>48</sup> *Ibidem*, p. 10.

<sup>49</sup> *Ibidem*, p. 8.

<sup>50</sup> *Ibidem*, p. 11.

<sup>51</sup> *Ibidem*, p. 14.

<sup>52</sup> « Prosper Dugas », notice de Pierre Cayez et Serge Chassagne, *op.cit.*, pp. 122-124. Prosper Dugas, *Vie et souvenirs*, Poitiers, Oudin, 1878.

<sup>53</sup> Pierre Cayez, *Crises et croissance de l'industrie lyonnaise*, *op.cit.*, p. 190.

(1,6 million). La maison Droche & Robin est symbolique de la capacité d'adaptation du monde de la banque locale classique, puisqu'elle n'a été créée qu'en 1847 par Auguste Droche et Léopold Robin<sup>54</sup>, dont le capital est élargi de 200 000 à 2 millions de francs dès mars 1848, avant un repli à un seul million en avril 1852, et un rebond à 3 millions en octobre 1853, au redémarrage de la croissance ; celle-ci aura permis de l'accroître à 5 millions en 1864, avant un nouveau recul, à 4 millions, en 1866.

Une deuxième maison d'envergure, P. Galline & Cie, est animée par Oscar Galline<sup>55</sup>, fils de Pierre Galline, issu d'une famille de négociants genevois établie à Lyon ; elle cumule elle aussi négoce de soie et banque. S'il dirige l'établissement jusqu'à son décès en 1881, il a su préserver l'avenir de sa maison en y faisant entrer son neveu Jules Cambefort – gendre du banquier Adrien Morin, mais surtout fils du mari de la sœur de l'épouse d'O. Galline – dans les années 1850, qui devient fondé de pouvoirs en 1856 (associé-gérant en 1881), ainsi que, en 1852, Gabriel Saint-Olive, gendre de l'associé (et gendre) de P. Galline, Bernard Vidal. Louis-César Guérin, dont le père décède en 1847, se joint à cette cohorte de négociants-banquiers en reprenant le flambeau de la société Veuve Guérin & Fils – du nom de l'épouse d'un patron décédé à la fin du siècle précédent, Étienne – avant d'être rejoint à son tour par son fils Ferdinand (qui lui succède en 1873)<sup>56</sup>. La société s'est dotée d'une patente de banque en 1834 et déploie son activité à l'échelle régionale et à l'échelle internationale, avec des affaires au Levant et sur Londres. Chez sa concurrente, Morin-Pons, une figure est Pierre-Étienne Morin (décédé en 1863), d'une famille de marchand de draps, employé puis fondé de pouvoirs chez Louis Pons & Cie, tandis que son frère Auguste Morin épouse une Charlotte Pons. En 1829, Louis Pons a associé ses deux gendres à son affaire, qui se spécialise de plus en plus dans le métier bancaire. Divers décès (dont Louis en 1847) expliquent le nom de Veuve Morin-Pons, avec la veuve d'Auguste (décédé en 1843) et, depuis 1844 (jusqu'à son décès en 1874), Adrien Morin, lui aussi frère de Pierre-Étienne et d'Auguste, rejoints en 1850 par Henri Morin, fils d'Auguste, et par un gendre d'Adrien, Edmond Vernet. Le capital atteint deux millions de francs la mort de Charlotte en 1886. C'est une maison solide, influente dans le monde des affaires, qui réussit à s'adapter au mouvement du capitalisme local, par des liens avec diverses entreprises nouvelles (sidérurgie, mines) et les banques nouvelles (Crédit Lyonnais et Société Lyonnaise des dépôts)<sup>57</sup>.

Ces grandes maisons sont accompagnées par des consœurs de moindre envergure, telles Bontoux père et fils<sup>58</sup>, E. Gautier, André Roux, Jarry Surreau & Cie, « suite de la maison Jarry Bourgoïn & Cie » (1855), Vouillemont Chavard, (François) Morel, Collet (A.F.V.), Ét. Bourru, sur des niches de ce vaste marché de l'escompte. Une esquisse de perception du fonctionnement du système de l'escompte de la place est fournie par notre tableau 4, qui évalue en 1869, au terme de notre période d'étude, comment les principaux établissements recourent à la Banque de France pour leurs opérations sur effets, à une époque où, des deux pionniers de la grande entreprise bancaire, seul le Crédit Lyonnais prend grâce à ses yeux, tandis qu'elle estime durement la Société Lyonnaise de dépôts, peut-être encore confrontée à un apprentissage délicat en plein marasme conjoncturel.

<sup>54</sup> « Hubert Augustin Droche », notice de Pierre Cayez et Serge Chassagne, *op.cit.*, pp. 114-117.

<sup>55</sup> « Oscar-Louis Galline, Jules-Théodore Cambefort et Alexandre-Gabriel Saint-Olive », notice de Pierre Cayez et Serge Chassagne, *op.cit.*, pp. 141-150.

<sup>56</sup> « Louis César Guérin », notice de Pierre Cayez et Serge Chassagne, *op.cit.*, pp. 184-186.

<sup>57</sup> « Henri Morin-Pons », notice de Pierre Cayez et Serge Chassagne, *op.cit.*, pp. 217-222.

<sup>58</sup> « Jean-Auguste Bontoux », notice de Pierre Cayez et Serge Chassagne, *op.cit.*, pp. 69-71.

**Tableau 4. Les maisons de banque le plus « engagées » au réescompte de la succursale de la Banque de France en 1869**

	Montant de l'encours d'escompte (francs), même pour quelques jours, le temps d'encaisser des titres remis à l'escompte dans ce but, par les « cédants », ou de récupérer les effets à échéance, pour les « obligés »	Analyses
Crédit lyonnais	Cédant de 6 850 000 dont 1 900 000 sur place	
Schlencker (banque)	Cédants de 1 860 000 dont 1 600 000 sur Paris et succursales	« Capital 1 300 000. Ne paraissent pas travailler au-dessus de leurs forces. »
Morin-Pons (veuve) & Morin	Cédants de 1 070 000, dont 530 000 sur place et principaux obligés de 100 000	« Grande fortune, excellente maison. »
Droche-Robin	Cédants de 900 000 dont 300 000 sur place.	« Capital 5 000 000. Font surtout banque de recouvrement, beaucoup moins lancés qu'à Marseille [où œuvre une banque sœur]. Maison prudente mais de second ordre. »
Aynard & Rüffer	Cédants de 880 000	« Grandes affaires à l'étranger, très bonne maison. »
Côte (maison de Mâcon)	Cédant de 670 000	
Galline & Cie	Cédants de 190 000, dont 140 000 sur place	« Grands capitaux, très bonne maison. »
Evesque & Cie	Obligés de 190 000	« maison de second ordre. Très bons. »
Société lyonnaise de dépôts	Cédants de 160 000, dont 110 000 sur place	« Papier indigne de la Banque. Crédit beaucoup trop considérable. »
De Riaz Audra & Cie	Cédant de 160 000 dont 120 000 sur place	
Collet A.F.V.	140 000	« Travaillent bien, bonne maison. »
Descour Vincent & Cie	Cédant de 120 000, dont 90 000 sur Paris et succursales	« Maison très faible. Le conseil d'administration n'entend rien aux affaires. Signature devant être considérée comme nulle. Présentent tous les jours. À surveiller. »
Reboulet (négociant, escompteur)	Cédant de 100 000	« Faible, mauvais papier, à suivre de très près. »
Bourru	Cédant de 90 000 dont 60 000 sur Lyon	« Très petite maison, honnête, papier faible et peu connu. »
Guérin veuve & fils	Cédants de 20 000 sur Paris et succursales	« 7 à 8 millions [de capitaux], premier crédit. »

Source : Rapport de l'Inspection générale de la Banque de France à la succursale de Lyon, 20 août 1869, archives historiques de la Banque de France

D'un côté, des maisons (trop ?) traditionnelles déclinent peu à peu, comme Dugas. De l'autre, la vitalité de cette place est confirmée par l'initiative des marchands de draps Aynard de monter leur propre banque en décembre 1857 : les deux frères Aynard, François-Henry et Pierre-François, dit Francisque, et leur associé Alphonse Rüffer, un Genevois qui a travaillé à la banque Morin-Pons, ont dû percevoir la « révolution » en cours sur les marchés de l'argent et les occasions d'affaires et de profit qu'elle pouvait leur procurer par une sage diversification. Édouard, le fils aîné de Francisque, en 1861, et Rüffer prennent la direction de la jeune maison, après la disparition successive d'Henry junior (1862), de François-Henry (1866) et de Francisque (1870)<sup>59</sup> – et le capital atteint 6 millions de francs en 1866, puis 12 millions en 1877. Cette percée confirme d'ailleurs l'opinion récente des historiens bancaires que la Haute Banque, parisienne ou, ici, lyonnaise, garde sa plasticité et se renouvelle d'une nouvelle génération dans les années 1860-1880, jusqu'aux krachs et tensions des années 1880-1890. La grande entreprise bancaire ne monopolise pas l'élan de la deuxième révolution bancaire qui prend corps. Le punch de la nouvelle banque est confirmé par sa participation à la mise sur pied du Magasin général des soies en 1859. Durant ces années 1840-1870/1880, la communauté des banquiers locaux garde son influence dans le monde des affaires régional et son poids dans le monde du capital (voir tableau 5).

<sup>59</sup> « La banque Aynard », in « Les frères Aynard », notice de Pierre Cayez et Serge Chassagne, *op.cit.*, pp. 29-36, ici : p. 33.

**Tableau 5. Classement de patrons de maisons de banque locales selon leur fortune successorale (millions de francs)**

Marchands de soie-banquiers	
Louis-César Guérin	10,6
Jean-Auguste Bontoux	3,7
Auguste Droche	2,5
Prosper Dugas	1,3
Henri Morin-Pons	1,1
Marchand de draps-banquier	
Francisque-Édouard Aynard	7,8
Banquiers spécialisés	
Gabriel Saint-Olive	11,5
Oscar Galline	10,9
Jules Cambefort	7,3

Source : Pierre Cayez et Serge Chassagne, *op.cit.*, pp. 18-19

L'on peut prétendre que ces banques lyonnaises atteignent leur apogée historique dans ces années 1850-1870, avant les tensions conjoncturelles et structurelles des années 1880-1890 et avant la remise en cause de leur modèle économique » par l'évolution de la profession bancaire dans son ensemble. Cela permet de comprendre les remarques lucides proférées par Jean Bouvier à propos de l'équilibre concurrentiel qui caractérise alors la place lyonnaises, marquée à la fois par une osmose et une complémentarité entre la banque centrale et les maisons de banque, et par des rapports de force, même si nous n'adhérons pas à toutes ses appréciations, vu les archives que nous avons lues à propos du papier géré par la succursale, dont il présente peut-être une vision un peu négative : « À Lyon [...], la Banque de France rencontre de singuliers concurrents sur le marché de l'escompte. Régulièrement, la Haute Banque locale achète les belles valeurs commerciales à meilleur taux [...]. L'abondance des capitaux de la place maintient souvent le taux de l'argent à un niveau inférieur à celui de la Banque. La succursale recueille le papier médiocre et, fait très caractéristique, la moyenne d'échéance de son papier de commerce est la plus courte de celles de tous les autres comptoirs de la Banque de France. Mais c'est aussi dans le vaste triangle formé par Dijon, Marseille, Toulouse, que les banquiers de Lyon écrèment les portefeuilles commerciaux aux dépens de l'organisme central. »<sup>60</sup>

## **B. Des acteurs lyonnais du modèle bancaire national**

Tandis que, à Paris, l'on conçoit de nouvelles sociétés bancaires, comme le Crédit mobilier des frères Pereire en 1852 et le Crédit industriel et commercial (Cic) en 1859, et que, depuis 1857, l'on prépare la future Société générale, créée en 1864, le monde de l'argent lyonnais bruisse d'ambitions. L'action décisive est conduite par un groupe d'hommes d'affaires et de notables de la région lyonnaise, qui prennent l'initiative de mobiliser leurs réseaux de relations locaux, parisiens et européens pour lancer eux aussi une banque de nouveau type, dont l'originalité serait d'être animée depuis Lyon même. L'objectif est évidemment d'accompagner la croissance en taille des entreprises, même si des maisons de banque historiques tentent de suivre le mouvement, comme Dugas, qui serait « le banquier de la nouvelle entreprise chimique d'Henri Merle, la future Compagnie des produits chimiques d'Alais et de Camargue »<sup>61</sup>. L'on comprend bien qu'il faut des banques d'une « surface financière » suffisante dans le domaine de la « banque d'entreprise » et ensuite de la banque de courtage – grâce à un réseau de distribution des titres des firmes clientes.

Le monde du négoce et des commissionnaires, avec Arlès-Dufour, Testenoire et Brölemann, celui de l'industrie, avec des métallurgistes du Massif central (Schneider, Marrel, Jullien, de Terrenoire) ou des gaziers (Émile Vautier), celui des banquiers-soyeux, avec Guérin, Morin-Pons, Aynard, Côte, Schlenker, ou l'agent de change Bonnardel, celui enfin de la bonne bourgeoisie, avec

<sup>60</sup> Jean Bouvier, *Le Crédit lyonnais (1863-1882). Naissance d'une grande banque*, Paris, SEVPEN, 1961.

<sup>61</sup> Pierre Cayez et Serge Chassagne, *op.cit.*, p. 123.

Henri Germain ou l'entrepreneur de chemins de fer régionaux Mangini, rassemblent leurs forces et leur entrent – par « l'interpénétration entre banques, négoce ancien et industries nouvelles »<sup>62</sup> – pour lancer le **Crédit lyonnais**<sup>63</sup> en 1863, avec un premier versement en capital de 5 millions de francs. Arlès-Dufour y voit l'acte d'une « émancipation provinciale »<sup>64</sup>. Une caractéristique est désormais constante : Lyon est au confluent de courants financiers lyonnais – parce que la région procure 6 % du capital –, parisiens – car Paris fournit 24 % du capital – et européens, puisque des Suisses, des Italiens, y sont partie prenante ; sur les dix-neuf premiers administrateurs, quatorze sont lyonnais et trois genevois.

Avec Aynard et Arlès-Dufour, un héros lyonnais de cette époque est le renommé Henri Germain (1824-1905), représentatif lui aussi de l'esprit d'initiative et de l'adaptabilité de la bourgeoisie d'affaires lyonnaise<sup>65</sup>. Ce fils et gendre de fabricants de soieries a su se constituer un riche carnet d'adresses par ses liens familiaux, sa profession d'avocat et son entrent, et il est particulièrement lié au monde de la soie lyonnais et de l'industrie lourde du Massif central, comme administrateur des Houillères de Montrambert et de la Béraudière ou des Forges de Châtillon-Commentry. Il est la cheville ouvrière de la fondation du Crédit lyonnais en 1863, à 39 ans, et il en reste le président jusqu'en 1905. Pour le moment, la maison reste une banque régionale disposant d'un relais nécessaire sur Paris, car c'est au tournant des années 1870 qu'elle s'engage dans une stratégie de déploiement national. C'est donc bien une firme lyonnaise qui élargit géographiquement son champ d'action, tout en innovant par son modèle économique, celui d'une société anonyme, d'une banque de dépôts orientée vers la « banque de masse » à l'échelle des bourgeoisies supérieures et moyennes-hautes<sup>66</sup>. L'ampleur de son assise capitaliste puis, rapidement, de ses dépôts permet au Crédit lyonnais d'occuper des segments de marché laissés libres par les trop petites maisons de banque et par une Banque de France dépendante de ses statuts et de ses règles : « La succursale est surtout un coffre-fort pour numéraire et titres [...], une caisse d'avances sur valeurs mobilières et de comptes courants commerciaux (800 comptes, sans intérêts, ouverts en 1863 pour un total de 14 à 15 millions). Encore est-elle loin, pour ces services courants, de donner satisfaction. Elle ne paye aucun intérêt aux sommes versées en dépôt. Elle ne prête que sur certains titres : rentes, actions et obligations ferroviaires françaises, obligations Crédit foncier et Ville de Paris ; les capitalistes lyonnais ne peuvent alors pas faire argent auprès d'elle de la masse de valeurs locales ou étrangères qu'ils possèdent : stock inutilisé auquel le Crédit lyonnais, lui, ouvre ses coffres, en même temps qu'il attire les dépôts dormants par l'appât d'un intérêt. »<sup>67</sup>

De son côté, le Cic met en œuvre une stratégie d'essaimage de banques provinciales<sup>68</sup> : comme à Marseille avec la Société marseillaise de crédit en 1864, il parraine la création de la **Société lyonnaise de dépôts, de comptes courants et de crédit industriel**<sup>69</sup> en 1865, et seulement un dixième des 20 millions de francs du capital est souscrit sur Lyon, face aux 35 % sur Paris (59,9 % pour les détenteurs de plus cent actions) et 53,5 % dans le reste du pays. Cette maison affirme sa nature de banque de dépôts en attirant plus de 5 000 comptes courants en 1870, alors que le Crédit lyonnais recueille 15 000 déposants : « La masse essentielle des dépôts est d'origine lyonnaise et

<sup>62</sup> Jean Bouvier, *Le Crédit lyonnais (1863-1882). Naissance d'une grande banque*, Paris, SEVPEN, 1961.

<sup>63</sup> Bernard Desjardins, Michel Lescure, Roger Nougaret, Alain Plessis & André Straus (dir.), *Le Crédit lyonnais, 1863-1986. Études historiques*, Genève, Droz, 2002. Jean Bouvier, *Le Crédit lyonnais (1863-1882). Naissance d'une grande banque*, Paris, SEVPEN, 1961 ; poche, Paris, Flammarion, 1968 ; réédition, Paris, EHESS, 1999.

<sup>64</sup> Lettre d'Arlès-Dufour à Enfantin, mars 1863, Cité dans : Jean Bouvier, « Les Pereire et l'affaire de la Banque de Savoie », *op.cit.*

<sup>65</sup> « Henri Germain », notice de Pierre Cayez et Serge Chassagne, *op.cit.*, pp. 150-162. Bertrand de Lafargue, « Henri Germain, un banquier en politique (1824-1905) », in Bernard Desjardins, Michel Lescure, Roger Nougaret, Alain Plessis & André Straus (dir.), *Le Crédit lyonnais, 1863-1986, op.cit.*, pp. 33-60.

<sup>66</sup> Jean Rivoire, *Le Crédit lyonnais. Histoire d'une banque*, Paris, Le Cherche Midi, 1989.

<sup>67</sup> Jean Bouvier, *Le Crédit lyonnais (1863-1882), op.cit.*

<sup>68</sup> Nicolas Stoskopf, *150 ans du Cic, 1859-2009*. I. *Une audace bien tempérée*, Paris, Éditions La Branche, 2009. Nicolas Stoskopf, *150 ans du Cic, 1859-2009*. II. *Un album de famille*, Paris, Éditions La Branche, 2009.

<sup>69</sup> « Juillet 1865 : naissance de la Société lyonnaise de dépôts et de comptes courants et de crédit industriel », *Lyonnaise de banque. 125 ans de chroniques*, Lyon, SLB, 1991, pp. 8-9. La banque est présidée au tout début par Teyssier, en 1865-1866.

augmente sans cesse. »<sup>70</sup> Cette jeune maison marche sur ses deux bases capitalistiques parisiennes et lyonnaises jusqu'en 1881 – date de la montée en puissance en son sein d'un groupement d'intérêts lyonnais<sup>71</sup>.

La prospérité rhodanienne justifie que, au tournant des années 1880, trente banques, aux trois cinquièmes d'origine locale, offrent leurs services à la clientèle. Aussi la concurrence est-elle âpre sur la place ! La Banque de France déplore ainsi que sa percée des années 1850 soit enrayée ensuite par l'arrivée de ses deux grandes maisons : « Le portefeuille local de Lyon est maintenant un des plus médiocres de nos succursales comme qualité de papier. Les plus belles valeurs s'en vont de préférence dans le portefeuille du crédit lyonnais ou des riches capitalistes, et la Banque de France en est réduite, la plupart du temps, l'escompte de brochures [liasses d'effets] de 100 à 500 francs faiblement présentées. Sur 5 843 000 francs dont se compose le portefeuille, j'ai trouvé, il est vrai, près d'un million en belles lettres de change escomptées par les premières maisons de la place. »<sup>72</sup> La banque centrale était venue insuffler à la cité un corpus de méthodes de rigueur et injecter des liquidités et des techniques ; mais il est clair que cette contribution efficace à l'éclosion de la deuxième révolution bancaire est relayée par celle des deux établissements bancaires qui symbolisent la « modernité » bancaire dans ce Centre-Est, tout comme la Société marseillaise de crédit plus au Sud.

Dorénavant, la flottille de maisons de banque locales, qui naviguait avec la Banque de France comme navire-amiral et pilote, côtoie deux vaisseaux bien armés, dont le Crédit lyonnais, « affaire en pleine prospérité et habilement dirigée. Dépôts considérables. Bon papier »<sup>73</sup>. Son sillage provoque des vagues qui secouent rudement les barges modestes, comme le relève la Banque de France à propos de De Riaz Audra & Cie – « Capital 800 000 francs. Affaires en diminution depuis la création du Crédit lyonnais. Ne font presque plus rien. »<sup>74</sup> – ou même de Morin-Pons, qui « a réduit beaucoup ses affaires »<sup>75</sup>. Les esquifs locaux qui désirent rester au-dessus de la ligne de flottaison doivent envisager de définir un cap nouveau, celui de la banque plurirégionale, cap qu'est destiné à suivre Droche-Robin à la fin du siècle, sous l'appellation de Banque privée Paris-Lyon-Marseille.

## 6. Animer une place financière ?

Sans vouloir ni pouvoir approfondir le débat autour de la maturation d'une place financière lyonnaise, l'on peut en cerner les contours. « L'accumulation de capital » a été indéniable durant la première moitié du siècle, d'où une large gamme d'investissements « capitalistes », au sens balzacien du mot, en placement immobiliers, fonciers, artistiques, etc., comme l'ont bien analysé les biographies familiales de P. Cayez et S. Chassagne, après l'étude pionnière de Pierre Léon<sup>76</sup>. Une forte capacité d'autofinancement aura permis aux sociétés d'atteindre la maturité de la première révolution industrielle avec une relative élasticité, quelles que soient les échecs rencontrés par certaines familles durant les crises successives. La majorité des parties prenantes au système productif textile se satisfait longtemps des apports de liquidités par le système bancaire.

---

<sup>70</sup> Jean Bouvier, *op.cit.*, 1961.

<sup>71</sup> « Édouard Aynard, l'homme fort de la Société lyonnaise de dépôts », *Lyonnaise de banque, op.cit.*, pp. 14-15. Le Cic n'a même plus de représentants au Conseil à partir de 1893, avant son retour en 1922.

<sup>72</sup> Rapport de l'Inspection générale de la Banque de France à la succursale de Lyon, 20 août 1869, archives historiques de la Banque de France.

<sup>73</sup> *Ibidem.*

<sup>74</sup> *Ibidem.*

<sup>75</sup> *Ibidem.*

<sup>76</sup> Pierre Léon (avec Simone Gillibert, Dominique Dessertine et Marie-Henriette de Morangies), *Géographie de la fortune et structures sociales à Lyon au XIX<sup>e</sup> siècle (1815-1914)*, Lyon, Centre d'histoire économique et sociale de la région lyonnaise, Université de Lyon 2, 1974.

Cependant, le passage à un système productif diversifié, comportant plusieurs pans de « grande industrie » et d'industrie lourde<sup>77</sup>, exige un appel aux capacités d'épargne des détenteurs de capitaux familiaux, du moins pour ceux qui souhaitent intégrer une bourgeoisie entrepreneuriale de nouvelle dimension, celle des « hommes d'affaires » – ou, comme on dit parfois, « brasseurs d'affaires » – dont le portefeuille de placements se diversifie plus encore vers les investissements « capitalistes », au sens moderne du terme, c'est-à-dire, sous la forme de la souscription de titres de sociétés, cotés ou non, obligations ou actions. « Dans une première phase qui allait jusqu'à la fin des années 1850, l'abondance des capitaux, leur pression, avaient poussé les Lyonnais à chercher des emplois industriels dans un cadre le plus souvent régional et parfois national. La situation globale se modifia après 1860. »<sup>78</sup> D'une part, des placements s'orientent vers la place parisienne, et, par son biais, souvent, vers certains investissements à l'international – comme l'a analysé Jean Bouvier à propos de Jean Bonnardel. D'autre part, la grande entreprise, dans l'industrie ou le transport ferroviaire, voire fluvial, nécessite un apport de capital plus substantiel.

Une communauté d'intérêts financiers se cristallise donc, dans ces années 1850-1870, afin de mobiliser l'épargne et soutenir la création et l'essor des entreprises, familiales ou non, qui assument régionalement cette deuxième étape de la première révolution industrielle – en parallèle aux initiatives dans les bassins du Creusot-Montceau-les-Mines ou du Forez. « L'abondance des capitaux est un fait frappant bien que difficile à préciser. L'évolution de l'annuité successorale jusqu'en 1860 exprime assez éloquemment la masse de capitaux secrétés par la vieille économie marchande et soyeuse », et la Banque de France souligne « la surabondance des capitaux »<sup>79</sup> – et cette (heureuse) réalité perdue au-delà de notre période d'étude. P. Cayez et S. Chassagne la confirment quand ils reconstituent la participation de nombre des bourgeois qu'ils étudient à l'éclosion et au développement du « grand capitalisme » de ces années 1850-1870, puisque ces derniers entrecroisent leurs capitaux par une sorte de « solidarité de place » entrepreneuriale.

Certes, ils n'ont pas nécessairement besoin des banques puisque des « hommes d'affaires » peuvent mobiliser leurs réseaux relationnels afin d'orienter leur épargne vers les firmes. Mais les banques, classiquement, mais de plus en plus largement, assument leur fonction de « distribution », de courtage des titres, dans le cadre de leur activité de gestion de fortune. « Les banquiers s'unissent aux marchands de soie et aux rentiers du sol ou de l'État pour investir, selon des modalités diverses, dans les industries nouvelles de la ville et de la région. »<sup>80</sup> Ils proposent à leurs « bons clients » des titres à replacer, ce qui contribue à élargir insensiblement la base de ce qu'Alain Plessis a appelé « la démocratie mobilière », dont il situe bel et bien l'émergence pendant le Second Empire, bien cette « démocratie » ne concerne encore que les bourgeoisies moyennes-supérieures. Dans les secteurs sidérurgique et métallurgique, multiforme, l'esprit d'entreprise fleurit, comme chez Victor Frèrejean, Eustache Prenant, Émile Ferrouillat ou Alexandre Julien : « Leur action [est] appuyée par les banquiers et les rentiers. »<sup>81</sup> P. Cayez et S. Chassagne ont notamment bien analysé<sup>82</sup> l'engagement de la banque Aynard & Ruffer dans le démarrage ou les opérations de plusieurs sociétés : crédits à des entrepreneurs de BTP, Compagnie des chemins de fer des Dombes, Compagnie des aciéries de Saint-Étienne, etc.

<sup>77</sup> Cf. le livre clé de Pierre Cayez, *Métiers Jacquard et hauts fourneaux. Aux origines de l'industrie lyonnaise*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 1978. Cf. aussi : Jean-François Belhoste, *Fonte, fer, acier. Rhône-Alpes, x<sup>v</sup>-début x<sup>x</sup> siècle*, Lyon, Inventaire général des monuments et des richesses artistiques de la France, collection « Images du patrimoine », 1992.

<sup>78</sup> Cf. Pierre Cayez, « Industries et capitaux », in *Crises et croissance de l'industrie lyonnaise, 1850-1900*, Paris, Éditions du CNRS, 1980, pp. 189-193, ici : p. 189.

<sup>79</sup> *Ibidem*.

<sup>80</sup> Pierre Cayez et Serge Chassagne, *op.cit.*, p. 14.

<sup>81</sup> *Ibidem*, p. 13. Cf. aussi, pour le premier demi-siècle : Serge Chassagne, « Pour faire du fer, il faut de l'argent : le financement de la sidérurgie rhodanienne dans la première moitié du x<sup>ix</sup> siècle », in *Autour de l'industrie, histoire et patrimoine. Hommages offerts à Denis Woronoff*, Paris, CHEFF, 2004, pp. 75-96.

<sup>82</sup> Pierre Cayez et Serge Chassagne, *op.cit.*, p. 35.

Une relative « rupture », ou, selon les points de vue, une inflexion caractérise par conséquent ces années 1840-1870, quand l'osmose entre le capital et les fortunes patrimoniales, le capital entrepreneurial et le portefeuille de savoir-faire bancaire facilite la croissance technologique et industriel et un renouveau et un élargissement forts du système productif rhodanien. Plusieurs « mini-systèmes » se juxtaposent ou s'entrecroisent (transport et industries ferroviaires ; transports et vapeur ; métallurgie de transformation, industrie textile et industries mécaniques), où les banquiers jouent un rôle certain, bien que difficile à isoler avec précision. Ils fournissent de la « fluidité » au capitalisme financier dans leur métier de banque d'entreprise, tout comme ils apportent de la « liquidité » dans leur métier de banque commerciale.

## Conclusion

L'on sait que chaque grande place bancaire est confrontée au même dilemme stratégique : garder une dimension locale ou acquérir une envergure régionale ou plurirégionale, voire internationale. Lyon aura été dotée de maisons de banque familiales dynamiques, réactives, aptes à accompagner la croissance de la cité industrielle, commerciale, tout au long du premier demi-siècle, et elle s'est même équipée d'une banque de réescompte. Pourtant, quand elle est confrontée à l'intense crise de liquidité nationale, à la fin des années 1840, encore aggravée par les incertitudes sociales et politiques de la Seconde République, cette place a bien besoin de l'injection de fonds depuis Paris, ce qui a débouché sur l'intégration de la Banque de Lyon dans la banque centrale.

L'enjeu est de fournir aux entreprises classiques en plein développement et aux sociétés engagées dans une industrialisation forte des outils bancaires de dimension suffisante. La succursale de la Banque de France joue désormais un rôle clé dans le fonctionnement de la gestion des moyens de paiement, des transferts d'argent, de l'escompte, et même participe à l'établissement d'un système d'avances sur warrants. Les grosses maisons de banque réussissent indéniablement à s'insérer dans les réseaux d'affaires entre Lyon et Paris, entre Lyon et quelques places internationales, par le biais généralement de la Banque de France, porteuse de leur papier, et, parfois, pour certaines, en direct, en particulier sur Londres, en Suisse ou en Italie. Une demi-douzaine d'entre elles s'inscrit dans le processus de la deuxième révolution bancaire en maturation. L'on ne ressent aucun « déclin », sauf pour une minorité, puisque, au contraire, le renouvellement des méthodes (plus grande usage du réescompte, etc.), l'élargissement international, le succès l'évolution transgénérationnelle leur permettent de « tenir leur rang » et, surtout, de préserver leur position de place.

Cependant, nombre de parties prenantes de la communauté des affaires rhodanienne décident, on le sait, de participer à l'édification de banques « d'un nouveau type », le Crédit lyonnais et la Société lyonnaise de dépôts, afin de résister à l'offensive du Comptoir [national] d'escompte de Paris (créé en 1848) et surtout à celle, prévisible, d'une grande institution qui s'esquisse depuis le milieu des années 1850 (sous le nom de Réunion financière) et qui naît en 1864, la Société générale, bien reliée au pôle du Creusot et à la cité-port marseillaise (par le biais du PLM et des Talabot). Dès lors, un dilemme stratégique surgit pour les banques locales : intégrer leurs affaires aux nouvelles banques, voir leur activité s'effiloche, ou se métamorphoser elles aussi. La deuxième étape de la deuxième révolution bancaire, dans les décennies suivant le Second Empire, sont décisives à ce propos, tant pour les maisons de Haute Banque parisiennes que pour nombre de banques locales en province.

Au-delà de ces perspectives, la place lyonnaise sort de ces années 1848-1870 mieux outillée (succursale de la Banque de France, deux banques du monde de « la grande entreprise », une demi-douzaine de banques locales consolidées financièrement et humainement), plus efficace (circulation des effets à l'échelle nationale, warrants). Cette plasticité aura contribué certainement à enrayer le coût d'intermédiation bancaire et à stimuler la bancarisation des acteurs de l'économie, même si

« l'usage à Lyon, usage peut-être onéreux pour les maisons [commerciales] de notre place, est de travailler avec des ressources plutôt supérieures aux besoins. Il faudrait un essor vraiment exceptionnel des affaires pour que nos commerçants recourussent largement au crédit de banque »<sup>83</sup>. Le profil « spéculatif » du négoce, confronté aux variations des cours des matières premières, matériaux et produits finis, et aux fluctuations des marchés de haut de gamme et luxe, explique certainement cette prudence tactique, afin de se constituer des matelas de trésorerie qui permettent de résister aux crises de liquidité et de confiance. De telles mentalités collectives auraient pu freiner le développement ample de l'économie d'endettement par le biais du découvert bancaire. Quoi qu'il en soit, les indices sont patents : la place lyonnaise a été entraînée elle aussi dans une « révolution bancaire », qui a été tout d'abord celle de l'escompte et des avances (sur titres, sur warrants, sur obligations ferroviaires), mais ensuite celle d'un système de transferts et de paiements beaucoup plus ramifié, fiable et performant.

---

<sup>83</sup> Rapport annuel de la Société lyonnaise de dépôts, 2 avril 1887, archives de la Société lyonnaise de banque.

---

**Cahiers du GREThA**  
**Working papers of GREThA**

---

**GREThA UMR CNRS 5113**

Université Montesquieu Bordeaux IV  
Avenue Léon Duguit  
33608 PESSAC - FRANCE  
Tel : +33 (0)5.56.84.25.75  
Fax : +33 (0)5.56.84.86.47

<http://gretha.u-bordeaux4.fr/>

---

**Cahiers du GREThA (derniers numéros – last issues)**

- 2011-39 : GABILLON Emmanuelle, *One Theory For Two Risk Premia*
- 2012-01 : NICET-CHENAF Dalila, *Model of Financial Development: a cluster analysis*
- 2012-02 : MOYES Patrick, MAGDALOU Brice, *The Absence of Deprivation as a Measure of Social Well-Being. An Empirical Investigation*
- 2012-03 : MOUYSET Lauriane, DOYEN Luc, JIGUET Frédéric, *How does the economic risk aversion affect biodiversity?*
- 2012-04 : CARRINCAZEUX Christophe, CORIS Marie, *The Decision-Making Process of Relocations: What, Where, How and Why?*
- 2012-05 : MONTOBBIO Fabio, STERZI Valerio, *The globalization of technology in emerging markets: A gravity model on the determinants of international patent collaborations*
- 2012-06 : CARRINCAZEUX Christophe, GASCHET Frédéric, *Knowledge and diversity of innovation systems: a comparative analysis of European regions*
- 2012-07 : STERZI Valerio, *Academic patent value and knowledge transfer in the UK: Does patent ownership matter?*
- 2012-08 : FERRARI Sylvie, LAVAUD Sébastien, PEREAU Jean-Christophe, *Critical natural capital, ecological resilience and sustainable wetland management: a French case study.*
- 2012-09 : EPICOCO Marianna, *Knowledge patterns and sources of leadership: mapping the semiconductor miniaturization trajectory*
- 2012-10 : EPICOCO Marianna, OLTRA Vanessa, SAINT JEAN Maïder, *Mapping the scientific knowledge of the Green Chemistry community*
- 2012-11 : LALANNE Aurélie, POUYANNE Guillaume, *10 ans de métropolisation en économie : une approche bibliométrique*
- 2012-12 : BONIN Hubert, *La place lyonnaise et le démarrage de la deuxième révolution bancaire (1848-1870)*

---

*La coordination scientifique des Cahiers du GREThA est assurée par Sylvie FERRARI et Vincent FRIGANT. La mise en page est assurée par Anne-Laure MERLETTE.*